

Ydes Force et Passion !

Informations Municipales

Août 2017

Edito du Maire

Moralisation de la vie Politique

Mes Chers (es) compatriotes,

Les mois qui viennent de s'écouler nous ont plongés dans la vie politique de manière intense, usante aussi, en tous les cas, intensifiée par une presse toujours avide de sensations. Souvent de manière décalée, les difficultés réelles de notre pays et de sa population ont été laissées de côté ! Nous retiendrons, néanmoins, que le Cantal compte un Ministre, en la personne de Jacques MEZARD, en charge de la cohésion des territoires. En tant que Sénateur, Jacques MEZARD a régulièrement apporté son soutien à la Commune d'Ydes.

Après ce bref rappel, je choisis d'aborder un sujet sensible ; celui de la moralisation de la vie politique.

« La moralisation de la vie politique » est un thème d'actualité, très à la mode et à mon sens indispensable pour que les Français puissent accorder une réelle confiance aux élus qu'ils ont souhaité porter aux responsabilités locales, départementales, régionales ou nationales.

Je n'irai pas, dans cet édito jusqu'à commenter le projet de loi dont on nous parle ! Plus modestement, j'aborderai cinq thèmes qui me paraissent concerner plus directement notre Commune :

- Interdiction d'effectuer plus de trois mandats successifs pour les parlementaires et autres mandats régionaux, départementaux, une définition qui comprendra semble-t-il les Maires, à l'exception de ceux des petites Communes. Personnellement, je serai plus restrictif en limitant à deux mandats.
- Interdiction pour les Ministres d'exécuter des fonctions exécutives locales. Les Ministres ne pourront donc plus être Maire ou Adjoint de leur Commune, Président ou Vice-Président de Conseils départementaux ou régionaux, Président ou Vice-Président d'E P C I. Personnellement, je suis nuancé sur cette disposition, car nous risquons d'avoir des Ministres « fonctionnaires » totalement éloignés des réalités de la vie quotidienne de nos concitoyens.
- Interdiction des emplois familiaux : Cette disposition largement souhaitée, après la révélation des affaires au cours des dernières campagnes électorales, concerne les Ministres, les Parlementaires et les élus locaux (Maire disposant d'un cabinet) qui n'auraient plus le droit de recruter des membres de leur famille. Cette disposition me paraît indispensable !
- Peine d'inéligibilité pour les atteintes à la probité ou pour des délits importants : Il ne peut y avoir de discussion sur ce sujet et introduire la notion de « casier judiciaire vierge ».
- Fin de la Réserve Parlementaire : ce sera la fin de cette pratique, qui consistait pour les Parlementaires à disposer d'une enveloppe financière qu'ils distribuaient sur leur propre circonscription. Ce sera la fin de certaines dérives qui alimentaient le « clientélisme ». Personnellement, je souhaite qu'un fonds dédié aux projets des collectivités locales soit mis en place pour favoriser l'investissement sur nos bassins de vie car la Réserve Parlementaire pouvait venir en aide à nos Communes.

Récemment, une publication a mis en évidence la confiance qu'accordaient les concitoyens aux Maires et aux élus municipaux, la proximité et l'engagement quotidien de ceux-ci sont sans doute à l'origine de ce constat.

En effet, vos élus municipaux sont en place pour servir notre Commune et ses habitants.

Pour Ydes avec Force et Passion
Votre dévoué Maire

Voilà
Abraham

Agenda du Maire : Rendez-vous les plus importants



Janvier 2017

- Le 09** Réunion avec M. Hervé GOUTILLE, Maire de Saignes
Le 10 RDV avec le Cabinet ACA et la DRAC à Clermont-Ferrand (restauration porche église d'Ydes-Bourg)
Commission Electorale
Réunion avec le S.I.D.R.E. du Font Marilhou
Le 13 Vœux au Personnel Communal d'Ydes
Le 14 Vœux du Maire de Saint-Flour
Le 15 A.G. du Club « Générations Mouvement YDES »
Le 16 Vœux de Madame le Préfet du Cantal
Vœux au Centre Hospitalier de Mauriac
Le 17 RDV avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal
Le 19 Vœux de Mme la Sous-Préfète de Mauriac
Le 20 Vœux du Maire de Mauriac
Le 21 A.G. de l'association « Les Phacochères de la Sumène »
Le 23 RDV avec le Cabinet ACA à Clermont-Ferrand
RDV avec la Clinique du Haut Cantal
Le 24 Vœux de l'Ordre National du Mérite
Le 26 Galette des Rois EHPAD et Unité Parkinson
Conseil d'Administration du Collège d'Ydes
Le 31 Commission Electorale

Février 2017

- Le 1^{er}** Visite de Mme le Préfet du Cantal à Ydes
Le 03 Réunion d'information avec l'association Familles Rurales en présence des parents
Le 07 Réunion à la Préfecture du Cantal
Le 08 Réunion à la Sous-Préfecture de Mauriac
RDV avec le Percepteur de Saignes
Le 09 Réunion C.C.A.S.
Le 20 RDV avec le Cabinet ACA à Clermont-Ferrand
Réunion SIPIAV à Vebret
Le 21 RDV à la DDT du Cantal à Aurillac
Réunion matériel balayeuse Services Techniques
Le 22 Signature Convention au Pôle Prévention Santé
Le 23 Réunion Fleurissement
Le 24 Séance du Conseil Municipal (Vote des Comptes Administratifs 2016)
Le 25 Réunion Ydes Pétanque

Mars 2017

- Le 07** A.G. Groupama
Le 09 Réception Gendarmerie
Le 10 Réunion des Elus de l'Arrondissement de Mauriac, en Mairie d'Ydes, en présence de Mme la Sous-Préfète de Mauriac sur les Cartes Nationales d'Identité
Le 11 A.G. Crédit Agricole
Le 13 Réunion DETR à la Préfecture du Cantal
Le 16 Conseil d'Administration des Cités Cantaliennes de l'Automne à Aurillac
Le 22 Réunion au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes
Le 23 Réunion avec le Cabinet CROS pour le Lotissement les Jaquilloux
Le 27 RDV avec Mme LANS, du Parc des Volcans sur le projet de création d'une maison d'accueil pour assistantes maternelles
Le 28 Réunion du Syndicat Intercommunal de Musique Bort-les-Orgues
Réunion matériels Services Techniques
Le 29 Réunion avec les Cités Cantaliennes de l'Automne
Réception logements Cité des Sauges avec Polygone
Le 30 Réunion avec M. GAILLARD, de la DDT, accessibilité cinéma
Séance du Conseil Municipal (Vote des Budgets 2017)

Avril 2017

- Le 03** Réunion SYSTOM à Bort-les-Orgues
Le 05 RDV avec ABICOM (mise en place serveur)
Réunion avec la DRAC (porche église d'Ydes-Bourg)
Le 06 RDV avec M. FLORENT, du ScOT
Réunion avec les Cités Cantaliennes de l'Automne à Aurillac

- Le 07** Réunion préparatoire du 15^e Salon Départemental du Livre Jeunesse
Le 08 A.G. Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ydes
Le 10 Comité de Pilotage du C.N.F.P.T.
Réunion ScOT à Ydes
Le 11 Conseil Communautaire à Lanobre (Vote des Budgets 2017)
Le 12 RDV avec Menuiseries du Centre
RDV avec France Parkinson à l'Unité Parkinson
Réunion avec FREDON et visite sur le terrain
Réunion ScOT à Mauriac
Le 14 A.G. Association des Maires à Murat
Le 15 Cérémonie au Falgoux
Le 18 Réunion Liste Electorale
Le 20 Réunion création d'un bassin d'orage en Mairie d'Ydes
Le 23 1^{er} Tour Elections Présidentielles
Le 24 Réunion à Clermont-Ferrand avec GRDF SUEZ
Visite du Centre ADIS
Le 25 Réunion avec le Cabinet CROS sur le Lotissement les Jaquilloux
Réunion Unité Parkinson
Le 30 Cérémonie du Souvenir des Déportés Ydes-Centre et Ydes-Bourg

Mai 2017

- Le 02** Réunion C.C.S.A. sur le Contrat Développement
Le 04 Point Presse
Le 07 2^e Tour des Elections Présidentielles
Le 11 Réunion avec Logisens sur la mise aux normes sécurité de l'EHPAD
Le 12 Réunion sinistre travaux de l'Avenue de la Libération
Le 16 Conseil Vie Sociale de l'EHPAD
Le 18 Réunion avec le Syndicat Départemental d'Energies Cantal
Réunion avec les Services Techniques
Réunion des Ecoles
Séance du Conseil Municipal (Présentation du règlement du Lotissement les Jaquilloux par le Cabinet CROS)
Le 20 Inauguration du 15^e Salon Départemental du Livre Jeunesse
Clôture journée départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers
Le 23 Réunion ScOT Ydes
Le 24 Réunion organisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement
Le 29 Commission des transferts de charges à Champs-sur-Tarentaine
Le 30 Commission des Impôts et Jurés d'Assises

Juin 2017

- Le 03** Célébration de deux mariages
Accueil rando Tacots à Ydes-Bourg
Le 06 Exercice évacuation aux écoles
Commission Electorale
Réunion en Sous-Préfecture de Mauriac
Le 07 Réunion avec les Cités Cantaliennes de l'Automne sur la sécurité incendie de l'EHPAD
Le 09 A.G. Rugby Club d'Ydes
Réunion avec les Dirigeants de l'Entente Sportive Vebret/Ydes
Le 11 1^{er} Tour des Elections Législatives
Le 12 Signature de la vente Grange La Barandie chez le Notaire BESSON
Le 15 Réunion création bassin d'orage
Conseil Communautaire à Beaulieu
Le 16 C.A.O. ouverture des plus programme voirie 2017
Séance du Conseil Municipal
Le 17 A.G. de l'Entente Sportive Vebret/Ydes
Le 18 2^e Tour des Elections Législatives
Le 20 Réunion avec l'association Familles Rurales
Le 21 A.G. de Radio Bort Artense
Le 22 Conseil d'Ecole
Le 23 A.G. Association des Maires de France
Le 24 Remise des prix du Tournoi de Tennis d'Ydes

Une fois par mois : Commission des Finances,
Commission des Travaux

Avant chaque séance de Conseil Municipal :
réunion de la Commission Permanente

Tous les mardis : Communauté de Communes
Tous les mardis après-midi : Réunion de chantier de la rue Jean-Louis Chabeaudy
Un vendredi sur deux : Réunion avec les Adjoints
Un jeudi sur deux : Permanence du Maire



Malgré la réduction des dotations, la Commune d'Ydes maintient ses investissements pour l'amélioration de la voirie.

Au 1^{er} semestre 2017, nous avons réalisé

➤ **L'amélioration de l'aspect visuel dans la Traverse d'Ydes, avec la démolition de l'ancienne gendarmerie.**



Avant



Après

➤ **La mise aux normes de l'accessibilité :**

- Voirie, avec une première tranche de Passages piétons normalisés
- Bâtiments, avec la Mairie et la Médiathèque

➤ **La voirie d'accès aux trois pavillons locatifs « POLYGONE » Cité des Sauges pour un montant de 96 323.61 € TTC**



➤ **La rénovation de la Rue Chabeaudy** en partenariat avec la Commune de Champagnac pour un montant de 217 405.04 € TTC

Ces travaux importants comprenaient :



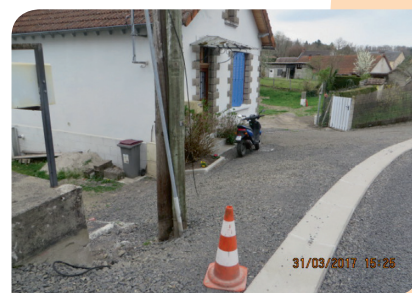
Avant



Après

- l'enfouissement des réseaux aériens,
- la réfection des réseaux humides (AEP, eaux usées, eaux pluviales,)
- l'aménagement de surface avec :
 - la pose d'un caniveau CC1 pour récupérer les eaux de surfaces et la créer un trottoir normalisé sur un seul côté compte tenu de l'emprise.
 - la réfection de la couche de roulement en enrobé à chaud

A la demande justifiée des riverains, des travaux supplémentaires ont été réalisés car il n'était pas concevable que ceux-ci subissent plus de désagréments à la fin du chantier, qu'ils n'en avaient avant le début des travaux.



Des travaux divers

- La rénovation de deux appartements à la gendarmerie (entreprises JARRIGE et FAUCHER)
- Le curage du fossé en bordure de la piste verte à Jouannes
- La reprise d'une canalisation sur la conduite d'amenée à la station d'épuration d'Ydes-Bourg
- La signalisation horizontale du parking du Stade



Ydes, Commune propre

Confrontée à l'abandon progressif des produits phytosanitaires, la Municipalité a investi dans du matériel de balayage indispensable pour, d'une part, maintenir notre voirie, mais aussi, faciliter la tâche des services techniques.

Certains s'interrogent sur le bien-fondé de cette acquisition, la réponse est simple : nous ne sommes pas en mesure de pouvoir répondre financièrement à toutes les demandes légitimes (murs de soutènement, reprises de voirie, travaux sur les bâtiments, etc.), nous avons dû faire des choix et nous avons retenu du matériel adaptable sur un tracteur agricole, moins fragile d'utilisation.

- Coût d'achat :
 - balayeuse tractée (neuve) = **18 357.60 € TTC**
 - balai désherbeur (neuf) = **8 280.00 € TTC**

A titre de comparaison, l'achat d'une balayeuse automotrice aurait coûté :

- matériel automoteur : beaucoup plus fragile d'utilisation :
 - coût d'achat (matériel neuf) : à partir de **80 000 € TTC**



Embellissement des Espaces Publics

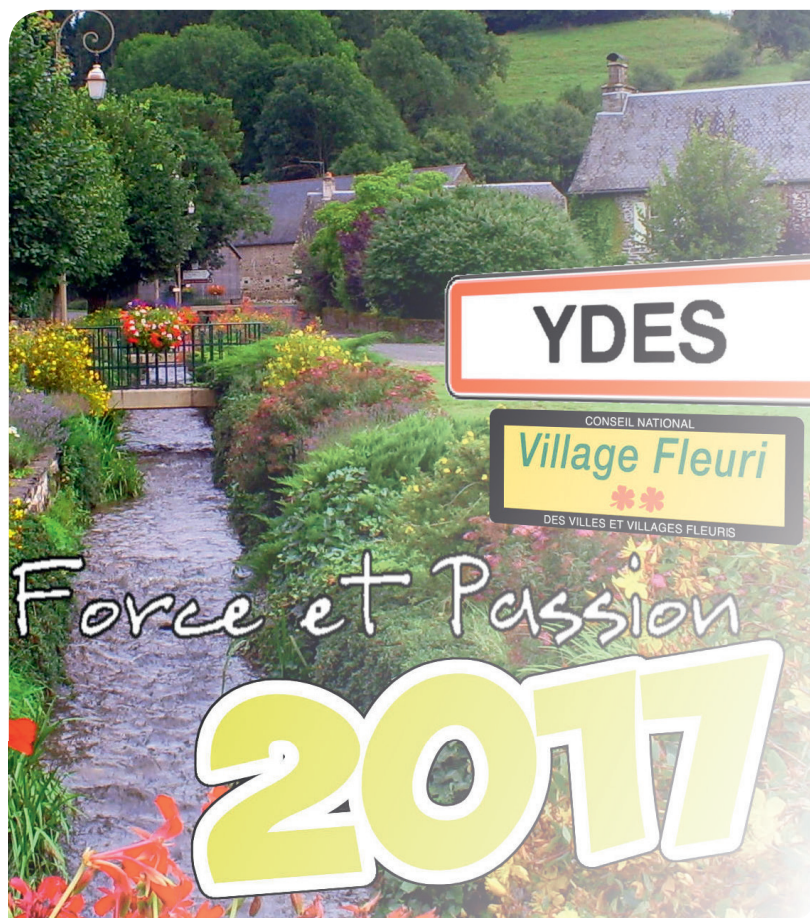
Ydes ville fleurie, les habitants le disent, les gens de passage le constatent et le jury régional des « Villes et Villages Fleuris » a jugé cette réalité puisque notre Commune est labellisée 2 Fleurs.

Ce résultat est à mettre au crédit de nos agents municipaux soutenus en cela par votre municipalité. Il est le fruit d'un travail quotidien et passionné. Ainsi, notre Commune prend des couleurs et montre aux habitants et aux passants un visage attractif.

Certains se sont inquiétés de la présence d'herbe au bord et sur les trottoirs ! C'est un fait, malgré le travail des agents municipaux et malgré les équipements nouveaux dont ils sont dotés. Le citoyen ne doit pas oublier deux choses :

- la nouvelle législation qui, depuis le 1^{er} janvier dernier, interdit l'utilisation des herbicides traditionnels (phytosanitaires)
- qu'il existe, certes, des herbicides bio pour compenser mais à des coûts prohibitifs pour le moment.

Alors, chacun doit être compréhensif, d'une part, et, d'autre part, se rappeler qu'il est aussi responsable de son devant de porte. Ensemble, nous devons œuvrer pour notre planète et pour notre qualité de vie.



Au 2^e semestre sont prévus

Dans le cadre du marché de voirie :

- la réfection de la voie Communale de la Chasserie
- la réfection de la Voie Communale de Montfouilloux, à partir de la Voie Communale qui part de Ydes-Bourg à la Jarrige, jusqu'au carrefour dans le hameau de Montfouilloux.
- la réfection de la Voie Communale de Trancis, à partir de la Maison « VILAIN » jusqu'à la dernière maison.
- La réfection de la Voie Communale de la Forêt, à partir de la RD 922, jusqu'à la RD 3.
- L'aménagement d'une zone de stationnement en bordure de la ZA nord, qui présente un aspect très médiocre en entrée de Bourg, surtout lorsque les Poids-Lourds stationnent en période pluvieuse.
- Le prolongement du trottoir (du carrefour de la rue du Bèlvédère vers le centre-ville)
- Et enfin, le confortement du talus de remblais de la Rue des Lilas à Fanostre

La consultation des entreprises est terminée, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises ; une première fois, pour l'ouverture des plis (quatre entreprises avaient répondu), et une deuxième fois, pour sélectionner l'entreprise la mieux disante (le groupement RMCL / BOS) pour un montant TTC de 198 851,05 €

Le déplacement du skate parc sur la plate-forme située à côté de l'aire de jeux



Travaux confiés aux Services Techniques

- L'entretien courant de la voirie (bouchage des nids de poule, fauchage, débroussaillage)
- Le fleurissement
- L'entretien des espaces verts
- Le ramassage des encombrants et des déchets verts
- La mise à disposition du matériel pour les associations,
- Les interventions diverses sur les réseaux d'assainissement.

Respect des règles d'Urbanisme - Communiqué du Maire

Les bulletins « Ydes Force et Passion » N° 2/2014 et N° 2/2015 ont rappelé les Règles d'Urbanisme à respecter pour réaliser des travaux extérieurs aux habitations (modifications ou travaux de toutes natures).

Il était, en outre, précisé que « les propriétaires sont invités à régulariser leur situation en Mairie sans délai. »

Comme prévu, des contrôles ont été effectués.

A ce jour, personne n'a cherché à régulariser sa propre situation ! Ni même à se renseigner en Mairie.

Suite à des observations ou réclamations, la Direction Départementale des Territoires a formulé des observations à la Commune d'Ydes afin de mettre un terme à ces irrégularités.

En conséquence, la Gendarmerie a été chargée de dresser des constats chez les contrevenants.

Le Maire et son Conseil Municipal ne peuvent que regretter un tel manque de civisme de la part de ceux qui ne respectent pas la réglementation.

Par ailleurs, comme nous l'avons communiqué à plusieurs reprises dans nos bulletins d'information municipaux, il convient d'attirer à nouveau l'attention sur le respect des règles de bon voisinage, notamment en ce qui concerne les nuisances sonores (tondeuses, chiens, gros travaux, etc...).

Un minibus pour le Service « Proximité Seniors »



Dans notre précédent numéro de « Ydes Force et Passion », nous avons présenté le service « Proximité Seniors ». Depuis, un confortable minibus a été mis à disposition pour les transports.

répondre à des besoins spécifiques (visites à la famille, à des amis hospitalisés, en maison de retraite, etc.)

- Activités collectives de loisirs :

Gymnastique douce, ateliers équilibre, jeux de société, activités manuelles, ateliers pâtisseries, célébrations diverses (anniversaires, Noël, etc.)

- Sorties :

Promenades, restaurant, etc. (à la journée ou à la demi-journée)

- Visites à domicile :

Marche, jeux, livraison d'ouvrages de la Médiathèque, échanges, etc.

Actuellement, 18 personnes âgées bénéficient du service « Proximité Seniors ».

Rappelons que plusieurs services sont proposés :

- Transport accompagné :

Pour permettre de faire des courses ou des actes administratifs en complément de l'aide de la famille, pour faciliter l'accès aux différents commerces et administrations de la Commune (supermarché, mairie, banque, poste, pharmacie, etc.)

Pour continuer à avoir un lien avec son environnement et

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER
Mme Delphine BOYER au 06 82 24 52 07**



En 1885, des fouilles ont permis de découvrir, entre La Gorce et Lagnac, une borne venant confirmer le passage, à cet endroit, d'une voie majeure gallo-romaine. Partant de Clermont (Augustonemetum) elle aboutissait à Rodez (Sejodunum). Cette borne en trachyte de Menet est de forme cylindrique. Elle mesure 1,65 m sur 0,44 m et fut érigée durant le règne de l'empereur Postumus (Marcus Cassianus Latinus Postumus, 260 à 269 après J.-C). Le document de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) qui la répertorie, la qualifie de borne « milliaire ». Elle porte toutefois les inscriptions suivantes :

Inscriptions	Développé	Traduction
IMP C M C L POS TVMO P F IV AVG P M TR P COS III P P C A R L XXXV	<i>Imperatori Caesari Marco Cassiano Latinio Postumo Pio Felici Invicto Augusto pontifici maximo tribunicia potestate consuli III patri patriae civitas Arvernorum leugas XXXV</i>	Sous le règne de l'empereur César Marcus Cassianus Latinus Postumus, pieux, heureux, invincible, Auguste, grand pontife, revêtu du pouvoir tribunicien, 3 fois consul, père de la patrie, 35 lieues de la cité des Arvernes

Ceci montre, de façon explicite, qu'elle était située à « **35 lieues** » (*leugas*) de la cité des Arvernes. Il s'agit donc d'une borne « **leugaire** » et non d'une borne « **milliaire** ». Quelle est la différence ? Les voies romaines étaient mesurées en milles (mille pas soit environ 1473m*). De ce fait, elles étaient jalonnées de bornes dites « milliaires ». Les voies gauloises étaient, quant à elles, mesurées en lieues (environ 2415m*). Leurs bornes sont donc, logiquement, qualifiées de bornes « leugaires ». (Cf. par ex. : <http://fr.wiktionary.org/wiki/leugaire>).

Précisons que Postumus était un général gaulois devenu empereur de Rome. Son nom est un surnom qui veut dire : « né après la mort de son père ». (Cf. par ex. : Joël SCHMIDT, « POSTUMUS MARCUS CASSIANUS LATINIUS », Encyclopædia Universalis [en ligne]).

Notre borne leugaire (le document précité de l'ISMH atteste de cette propriété) est actuellement exposée dans une salle du château de Val.



* Curieusement les sources varient quant aux mesures précises et aux équivalences entre milles romains et lieues gauloises.



Compte Administratif 2016 - Budget Général

FONCTIONNEMENT 2016

Dépenses en €

Charges à caractère général	565816.27 €
Eau et assainissement	9 889.87 €
Energie, Electricité	158 170.79 €
Combustibles	8 405.76 €
Carburants	9 246.44 €
Alimentation	67 990.48 €
Produits de traitement	414.00 €
Autres fournitures non stockées	437.44 €
Fournitures d'entretien	5 839.08 €
Fournitures de petit équipement	10 798.01 €
Fournitures de voirie	5 451.75 €
Vêtements de travail	2 774.20 €
Fournitures administratives	3 386.59 €
Livres, cassettes, disques	6 962.12 €
Fournitures scolaires	7 725.44 €
Autres matières et fournitures	683.94 €
Locations immobilières	7 200.00 €
Locations mobilières	7 617.87 €
Entretien terrains	20 551.08 €
Entretien bâtiments	11 050.46 €
Entretien matériel roulant	8 569.86 €
Entretien autres biens mobiliers	9 740.98 €
Maintenance	33 721.95 €
Mutlirisques	21 097.85 €
Etudes et recherches	692.04 €
Documentation générale et technique	1 362.70 €
Versements organismes de formation	150.00 €
Autres frais divers	1 142.00 €
Indemnités comptables et régisseurs	727.61 €
Honoraires	384.00 €
Annonces et insertions	300.00 €
Fêtes et cérémonies	27 794.42 €
Publications	3 258.20 €
Divers	46.80 €
Transports collectifs	2 283.00 €
Divers	16.57 €
Voyages et déplacements	881.68 €
Réceptions	3 977.32 €
Frais d'affranchissement	5 020.71 €
Frais de télécommunications	16 669.81 €
Concours divers (cotisations...)	3 412.77 €

Recettes en €

Atténuation de charges	100 149.94 €
Rembours. rémunérat° personnel	79 212.97 €
Rembours. charges secu. prévoyance	20 620.97 €
Rembours. sur autres charges sociales	316.00 €
Produits des services, domaine	78 965.77 €
Autres ventes de produits finis	973.70 €
Ventes de récoltes, coupe de bois	1 570.00 €
Concessions Cimetière	3 080.00 €
Redev.occupat° domaine public	3 015.00 €
Autres redevances et recettes	585.00 €
Redev. serv. caractère culturel	4 035.77 €
Red. Droit service périscolaire	65 675.50 €
Produits activités annexes	30.80 €
Impôts et Taxes	1 470 448.69 €
Taxes foncière et d'habitation	1 087 001.00 €
Cotisation sur la VAE	122 488.00 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales	4 273.00 €
IFER	21 834.00 €
FNGIR	199 938.00 €
Fonds de péréquation recettes	29 886.00 €
Autres taxes	411.00 €
Taxe sur énergie hydraulique	92.36 €
Taxe additionnelle	4 525.33 €
Dotations et Participations	668 245.41 €
Dotation forfaitaire	345 657.00 €

Dépenses en € (suite)

Frais de gardiennage (églises, forêts)	149.30 €
Autres services extérieurs	32 303.62 €
Taxes foncières	47 035.00 €
Autres impôts, taxes	482.76 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 027 774.42 €
Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 136.09 €
Rémunération personnel titulaire	562 175.36 €
Rémun. personnel non titulaire	102 467.88 €
Cotisations Urssaf	116 562.00 €
Cotisations Caisses Retraite	166 891.23 €
Cotisations Assedic	6 011.00 €
Cotisations assurance du personnel	45 531.68 €
Médecine du travail, pharmacie	1 461.25 €
Autres charges sociales diverses	5 734.17 €
Autres charges de personnel	8 803.76 €
Atténuation de produits	37 085.00 €
Fonds de péréquation des recettes	37 085.00 €
Autres charges de gestion courante	194 356.54 €
Indemnités Maire et conseillers	50 530.72 €
Cotisations de retraite	2 052.00 €
Service d'Incendie	60 548.92 €
Autres contributions	10 414.90 €
Autres contributions obligatoires	50.00 €
Subv. fonct. Assoc°, personnes privée	70 760.00 €
TOTAL DEPENSES	
GESTION DE SERVICES (a)	1 825 032.23 €
Charges financières (b)	169 182.46 €
Intérêts réglés à l'échéance	169 182.46 €
Charges exceptionnelles (c)	843.29 €
Bourses et prix	570.00 €
Titres annulés (exercices antérieurs)	191.29 €
Autres charges exceptionnelles	82.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (a+b+c)	1 995 057.98 €
Op. Ordre de transfert entre section	81 333.42 €
Valeur comptable des immo. cédées	70 899.42 €
Dotations amort. immobilisations	10 434.00 €
TOTAL PRELEVEMENT POUR SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	81 333.42 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	2 076 391.40 €

Recettes en € (suite)

Dot° solidarité rurale	121 866.00 €
Autres participations Etat	5 805.72 €
Participations autres organismes	6 899.22 €
Dot° compensation de la TP105	132.00 €
Dot° unique compensations spéc.TP	6 204.00 €
Etat-Compensation CET	945.16 €
Compens. exos taxes foncières	5 943.00 €
Compens. exos. taxe d'habitation	42 820.00 €
Dotation pour titres sécurisés	5 030.00 €
Autres attributions et particip°	21 943.31 €
Autres Produits de Gestion courante	364 007.53 €
Revenus des immeubles	353 241.59 €
Produits divers gestion courante	10 765.94 €
TOTAL RECETTES GESTION DES SERVICES	2 681 817.34 €
Produits financiers	27.27 €
Produits exceptionnels	74 190.98 €
Produits cessions d'immo.	54 600.00 €
Produits exceptionnels divers	19 590.98 €
TOTAL RECETTES REELLES (1)	2 756 035.59 €
Opérat° ordre transfert entre sections	16 299.42 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	16 299.42 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	2 772 335.01 €

Compte Administratif 2016 - Budget Général (suite)



INVESTISSEMENT 2016

Dépenses en €

Dépenses d'équipement	593 481.35 €
Acquisitions foncières	3 304.13 €
Mobilier, matériel, véhicules	57 993.77 €
Voirie communale	324 270.01 €
Bâtiments communaux	122 940.34 €
Electrification	32 693.70 €
Inondations	962.14 €
Matériel informatique	4 659.04 €
Groupe Scolaire	29 771.30 €
ZA Nord	1 610.63 €
Signalisation et sécurité	10 221.23 €
Cimetière	5 055.06 €
Dépenses Financières	464 552.73 €
Emprunts	464 552.73 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	1 058 034.08 €
Opérat° ordre transfert entre sections	16 299.42 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	16 299.42 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1 + 2)	1 074 333.50 €

Recettes en €

Subventions d'investissement	140 129.50 €
Etat et Etablissements nationaux	32 752.89 €
Départements	78 200.00 €
Budget Communautaire	3 978.34 €
Autres subventions	25 198.27 €
Emprunts et dettes assimilés	306 088.10 €
Emprunts	306 088.10 €
Total des Recettes d'Equipement (1)	446 217.60 €
Dotations, fonds divers, réserves	615 907.15 €
TLE	2 911.48 €
Excédent de fonct capitalisés	612 995.67 €
Total des Recettes financières (2)	615 907.15 €
TOTAL RECETTES REELLES (1+2)	1 062 124.75 €
Op. Ordre de transfert entre section	81 333.42 €
Autres terrains	100.00 €
Autres bâtiments publics	52 000.00 €
Autres immobilisations corporelles	18 799.42 €
GFP : Bâtiments, installations	7 012.00 €
Réseaux d'adduction d'eau	3 422.00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE	81 333.42 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 143 458.17 €

Compte Administratif 2016 - Assainissement

EXPLOITATION 2016

Dépenses en €

Dépenses de gestion courante	96 010.24 €
Charges à caractère général	50 228.41 €
Charges de personnel	25 028.60 €
Atténuations de produits	19 837.00 €
Autres charges de gestion courante	916.23 €
Autres Dépenses	32 829.20 €
Charges financières	32 607.34 €
Charges exceptionnelles	221.86 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	128 839.44 €
Op. d'ordre de transfert entre section	108 628.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	108 628.00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION (1 + 2)	237 467.44 €

Recettes en €

Recettes de gestion courante	179 642.40 €
Ventes de produits fabriqués	153 112.34 €
Subventions d'exploitation	16 391.00 €
Autres produits de gestion courante	10 139.06 €
Autres Recettes	5 302.76 €
Produits financiers	5 171.06 €
Produits exceptionnels	131.70 €
TOTAL RECETTES REELLES (1)	184 945.16 €
Op. d'ordre de transfert entre section	35 267.00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	35 267.00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION (1 + 2)	220 212.16 €

INVESTISSEMENT 2016

Dépenses en €

Total opérations d'équipement	181 677.03 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (1)	181 677.03 €
Emprunts et dettes assimilées	12 413.33 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES (2)	12 413.33 €
TOTAL OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)	27 219.91 €
Op. d'ordre de transfert entre section	35 267.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (4)	35 267.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 + 3)	256 577.27 €

Recettes en €

Autres immobilisations financières	6 659.43 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES (1)	6 659.43 €
TOTAL OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (2)	27 219.91 €
Op. d'ordre de transfert entre section	108 628.00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE (3)	108 628.00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 + 2)	142 507.34 €
Solde d'exécution positif reporté de N-1	353 488.75 €



FONCTIONNEMENT 2017

Dépenses en €

Charges à caractère général	750 500.00 €
Eau et assainissement	10 200.00 €
Energie, Electricité	165 000.00 €
Combustibles	15 000.00 €
Carburants	12 000.00 €
Alimentation	75 000.00 €
Produits de traitement	1 200.00 €
Autres Fournitures non stockées	500.00 €
Fournitures d'entretien	6 000.00 €
Fournitures de petit équipement	35 000.00 €
Fournitures de voirie	10 000.00 €
Vêtements de travail	3 000.00 €
Fournitures administratives	3 500.00 €
Livres, cassettes, disques	6 500.00 €
Fournitures scolaires	7 500.00 €
Locations immobilières	7 200.00 €
Locations mobilières	10 000.00 €
Entretien de terrains	30 000.00 €
Ent. et répar. de bâtiments	33 100.00 €
Ent. et répar. voies et réseaux	24 000.00 €
Entretien bois et forêts	1 000.00 €
Ent. et répar. matériel roulant	11 000.00 €
Ent. et répar. autres biens mobiliers	10 000.00 €
Maintenance	40 000.00 €
Multirisques	25 000.00 €
Etudes et recherches	1 000.00 €
Divers doc. générale et technique	1 500.00 €
Versements organismes de formation	500.00 €
Autres frais divers	1 500.00 €
Honoraires	10 000.00 €
Frais d'actes et contentieux	2 000.00 €
Divers honoraires	400.00 €
Annonces et insertions	400.00 €
Fêtes et cérémonies	30 000.00 €
Publications	12 000.00 €
Transports collectifs	3 500.00 €
Voyages et déplacements	1 000.00 €
Réceptions	8 000.00 €
Frais d'affranchissement	5 500.00 €
Frais de télécommunications	19 000.00 €
Concours divers	3 600.00 €
Frais de gardiennage	200.00 €

Recettes en €

Atténuation de charges	25 000.00 €
Rembours. rémunérat° personnel	25 000.00 €
Produits des services, domaine	69 469.00 €
Autres	1 000.00 €
Ventes de récoltes	1 570.00 €
Concessions Cimetière	2 000.00 €
Redev. occupat° .dom. pub. comm.	1 314.00 €
Autres redevances et recettes div.	585.00 €
Redev.serv.caractère culturel	3 000.00 €
Redev. services périscolaires	60 000.00 €
Impôts et Taxes	1 717 779.00 €
Taxes foncière et d'habitation	853 663.00 €
Attribution de compensation	632 016.00 €
Revers. prél. de l'Etat sur le PBJ	199 000.00 €
Fonds péréquation ress.interco.	29 000.00 €
Taxe sur l'énergie hydraulique	100.00 €
Taxes additionnelles droits mutation	4 000.00 €
Dotations et Participations	417 538.00 €

Dépenses en € (suite)

Redevances pour services rendus	100.00 €
Autres services extérieurs	60 100.00 €
Taxes foncières	49 000.00 €
Autres impôts et taxes	1 000.00 €
Charges de personnel	1 077 600.00 €
Personnel affecté par CL de rattach	11 000.00 €
Autre personnel extérieur	2 000.00 €
Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000.00 €
Rémunération personnel titulaire	581 000.00 €
Rémun. personnel non titulaire	113 000.00 €
Cotisations Urssaf	121 000.00 €
Cotisations Caisses Retraite	172 000.00 €
Cotisations Assedic	6 300.00 €
Cot. assurance du personnel	42 000.00 €
Médecine du travail, pharmacie	1 600.00 €
Autres charges sociales diverses	5 800.00 €
Autres charges de personnel	8 900.00 €
Atténuations de produits	37 100.00 €
Fonds péréquation ress. interco., comm	37 100.00 €
Autres charges de gestion courante	329 962.37 €
Redevances licences, logiciels	300.00 €
Indemnités	52 500.00 €
Cotisations de retraite	2 200.00 €
Cotis.sécurité sociale – part patron	50.00 €
Créances admises en non valeur	1 000.00 €
Service d'Incendie	60 548.92 €
Autres contributions obligatoires	18 100.00 €
Subv. fonct. CCAS	10 000.00 €
Subv. fonct. Etabl. Industriel, Commerc	114 263.45 €
Subv. fonct. Ass° pers. de droit privé	71 000.00 €
Charges financières	170 000.00 €
Intérêts réglés à l'échéance	170 000.00 €
Charges exceptionnelles	1 300.00 €
Bourses et prix	1 200.00 €
Autres charges exceptionnelles gestion	100.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	2 369 462.37 €
Virement à section investissement	650 614.80 €
Op. Ordre de transfert entre section	12 720.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	663 334.80 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	3 032 797.17 €

Recettes en € (suite)

Dotations forfaitaire	114 793.00 €
Dotations de solidarité rurale	121 866.00 €
Autres participations Etat	3 750.00 €
Participat° autres organismes	5 000.00 €
Dotat° Compensation de la TP	105 129.00 €
Dotat° unique compensat° spécif.TP	6 000.00 €
Compens. exos taxes foncières	5 000.00 €
Compens. exos. taxe d'habitation	40 000.00 €
Dotations pour titres sécurisés	8 000.00 €
Autres attributions et participations	8 000.00 €
Autres Produits de Gestion courante	410 000.00 €
Revenus des immeubles	400 000.00 €
Produits divers gestion courante	10 000.00 €
TOTAL RECETTES REELLES (1)	2 639 786.00 €
Résultat reporté ou anticipé (2)	393 011.17 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	3 032 797.17 €



Budget 2017 – Budget Général (suite)

INVESTISSEMENT 2017

Dépenses en €

Dépenses d'équipement	1 047 990.00 €
Opérations d'équipement	1 047 990.00 €
Dépenses financières	463 094.80 €
Emprunts et dettes assimilées	460 000.00 €
Dépenses imprévues	3 094.80 €
Total des opér.pour compte de tiers	16 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	1 527 084.80 €
Reste à réaliser (2)	393 004.88 €
Solde d'exécution négatif reporté (3)	1 019 803.49 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1 + 2)	2 939 893.17 €

Recettes en €

Recettes d'Équipement	668 970.00 €
Subventions d'investissement	303 970.00 €
Emprunts et dettes assimilées	365 000.00 €
Recettes financières	793 348.47 €
FCTVA	195 000.00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	598 348.47 €
Total des opérat° pour compte de tiers	12 500.00 €
TOTAL RECETTES REELLES (1)	1 474 818.47 €
Virement de la section de fonctionnement	650 614.80 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	650 614.80 €
Reste à réaliser N-1 (3)	814 459.90 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 + 2)	2 939 893.17 €

Budget 2017 - Assainissement

EXPLOITATION 2017

Dépenses en €

Charges à caractère général	70 500.00 €
Fournitures non stockables	20 000.00 €
Fournitures d'entretien / petit équip	12 000.00 €
Entretien et répar° bâtiments publics	17 000.00 €
Entretien, réparations réseaux	2 000.00 €
Maintenance	10 000.00 €
Etudes et recherches	4 500.00 €
Frais de télécommunications	1 500.00 €
Remboursements de frais	3 500.00 €
Charges personnel, frais assim.	28 000.00 €
Personnel affecté par CL rattach.	28 000.00 €
Atténuations de produits	20 000.00 €
Reverst redevance modernisat° agence eau	20 000.00 €
Autres charges de gestion courante	1 000.00 €
Créances admises en non-valeur	1 000.00 €
Charges financières	28 200.00 €
Dépenses exceptionnelles	500.00 €
Dépenses imprévues	1 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	149 200.00 €
Opé.d'ordre transfert entre section	110 367.17 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	110 367.17 €
Résultat reporté ou anticipé (3)	54 532.28 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION (1 + 2)	314 099.45 €

Recettes en €

Ventes produits fabriqués, prestations	150 000.00 €
Redevances d'assainiss. collectif	130 000.00 €
Redevances modernis° réseaux	20 000.00 €
Subventions d'exploitation	16 000.00 €
Autres produits gestion courante	10 000.00 €
Produits financiers	6 000.00 €
Produits exceptionnels	96 831.45 €
TOTAL RECETTES REELLES (1)	278 831.45 €
Opé.d'ordre de transfert entre section	35 268.00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	35 268.00 €
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION (1 + 2)	314 099.45 €

INVESTISSEMENT 2017

Dépenses en €

Dépenses d'Équipement	279 600.00 €
Dépenses financières	15 787.60 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	295 387.60 €
Opé.d'ordre de transfert entre section	35 268.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	35 268.00 €
Reste à réaliser (N-1) (3)	41 130.39 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 + 3)	371 785.99 €

Recettes en €

TOTAL RECETTES EQUIPEMENT (1)	10 000.00 €
Subvention équipement Agence de l'Eau	10 000.00 €
TOTAL RECETTES FINANCIERES (2)	7 000.00 €
FCTVA	7 000.00 €
Recettes d'opérations pour compte de tiers (3)	5 000.00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE (4)	110 367.17 €
Opé.d'ordre de transfert entre section	110 367.17 €
Solde d'Exécution reporté ou anticipé (5)	239 418.82 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	371 785.99 €

Au Centre Socio-Culturel :

- **Samedi 02 septembre 2017** : Bal des Amis de l'Accordéon
- **Samedi 09 septembre 2017** : Forum des Associations
- **Vendredi 29, samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2017** : Festival des Trois Coups
- **Mardi 03 octobre 2017** : Don du sang
- **Dimanche 08 octobre 2017** : Concours de Belote des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- **Dimanche 15 octobre 2017** : Concours de Belote du Comité d'Animation de Lagnac
- **Dimanche 29 octobre 2017** : Concours de Belote de Générations Mouvement d'Ydes
- **Samedi 04 novembre 2017** : Bourse aux Jouets de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles d'Ydes
- **Samedi 18 novembre 2017** : Quine du Collège Georges Brassens
- **Samedi 25 novembre 2017** : Gala des Amis de l'Accordéon
- **Dimanche 26 novembre 2017** : Thé Dansant de Générations Mouvement d'Ydes
- **Vendredi 08 et Samedi 09 décembre 2017** : Téléthon 2017
- **Samedi 09 décembre 2017** : Quine de la Chasse
- **Dimanche 17 décembre 2017** : Concours de Belote des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- **Mardi 19 décembre 2017** : Collecte de sang
- **Mercredi 27 décembre 2017** : Concours de Belote d'Ydes Pétanque
- **Dimanche 31 décembre 2017** : Repas dansant Saint-Sylvestre des Amis de l'Accordéon

Ydes-Bourg :

- **Samedi 14 octobre 2017** : Fête de la Châtaigne

Autres manifestations :

- **Samedi 16 septembre 2017** : Tournoi de double du Tennis Club d'Ydes (Tennis des Plaines)
- **Samedi 14 octobre 2017** : Assemblée Générale du Tennis Club d'Ydes (Salle Marquise Ydes-Centre)

*Si vous souhaitez connaître les manifestations suivantes,
vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre sur le site internet www.ydes.fr*



15^e Salon Départemental du Livre et de l'Illustration Jeunesse

Cet incontournable rendez-vous itinérant de la littérature jeunesse dans le Cantal s'est installé à Ydes le samedi 20 mai 2017 devant un public nombreux.

L'invitée d'honneur de cette manifestation, qui marie plaisir de lire et découverte des artistes qui mettent les mots en images, fut Bénédicte GUETTIER, la créatrice, entre autres, du célèbre personnage de l'âne Trotro, si bien connu des petits et qui figurait en vedette sur l'affiche.

Par ailleurs, 18 auteurs étaient également présents sur l'Allée des Templiers, permettant ainsi de belles dédicaces et idées cadeaux pour tous les amateurs.





DECES

Personnes domiciliées à Ydes :

- Alain LAFEUILLE, domicilié 13 Rue du Puy de Guéry, décédé le 31 janvier 2017 à Aurillac
- Georgette COUSTEIX veuve TERNAT, domiciliée Rue du Docteur Basset, décédée le 19 février 2017 à Riom-ès-Montagnes
- Ginette DELPRAT veuve BOS, domiciliée 105 Avenue de la Libération, décédée le 04 mars 2017 à Bort-les-Orgues
- Berthe DELMOURE veuve SABY, domiciliée à Fleurac, décédée le 25 mars 2017 à Aurillac
- Docteur Jean-Louis FAUCHER, domicilié 58 Avenue Roger Besse, décédé le 16 juin 2017 à Ydes
- Yvette TRAINS épouse CHABAUD, domiciliée Les Quatre Routes, décédée le 10 juillet 2017 à Clermont-Ferrand
- Denise FARGEAS veuve MORANGE, domiciliée 9 Montassou, décédée le 10 juillet 2017 à Mauriac
- Yvonne BERNARD veuve TUAULT, domiciliée à Fanostre, décédée le 24 juillet 2017 à Saint-Flour

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Résidents de la Résidence La Sumène/Unité Parkinson :

- Josseline BRECHET veuve ROMANET, décédée le 17 Janvier 2017 à Ydes
- Marie SURREL veuve GODENECHÉ, décédée le 1^{er} mars 2017 à Mauriac
- Agathe MARQUET veuve PHILIPPE, décédée le 02 mars 2017 à Ydes

- Yvonne BESSON veuve VARAGNE, décédée le 28 avril 2017 à Ydes
- Claire GARDIAS veuve FAUCHER, décédée le 08 mai 2017 à Ydes
- Ginette LABOUREIX veuve LABELLIE, décédée le 23 juillet 2017 à Mauriac
- Marie Françoise MATHIEU veuve MICHELON, décédée le 03 août 2017 à Mauriac

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

NAISSANCES

- Elyna GAY, née le 19 janvier 2017, à Aurillac
- Joris et Candice GUILLAUME, nés le 25 janvier 2017 à Clermont-Ferrand
- Jade PARADIS, née le 21 février 2017 à Beaumont
- Jade MATOS, née le 06 mars 2017 à Clermont-Ferrand
- Nolan BACCAM, né le 15 avril 2017 à Aurillac
- Benjamin et Corentin ROBERT, nés le 17 mai 2017 à Clermont-Ferrand
- Lana OUFFE, née le 11 mai 2017 à Ydes
- Candice ANTIGNAC, née le 09 juin 2017 à Ussel
- Lohan GOULMY, né le 29 juillet 2017 à Clermont-Ferrand

Félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

- Sarah MAURIO et Benoît FAURE, le 03 juin 2017
 - Sabrina BOURRIN et Sébastien JUGE, le 03 juin 2017
 - Mylène MOREAU et Fabien GATINIOL, le 14 juillet 2017
- Tous nos vœux de bonheur aux mariés.*

Les ramassages



ENCOMBRANTS : Il est rappelé que ce ramassage est exclusivement réservé aux particuliers ne disposant pas des moyens nécessaires pour transporter eux-mêmes leurs encombrants à la déchetterie. Par ailleurs, il doit être impérativement trié en trois catégories (bois, ferraille, divers).

Dates de ramassage : Jeudis 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre 2017

DECHETS VERTS : ils doivent être attachés en fagots et l'herbe doit être stockée dans des sacs non attachés.

Dates de ramassage : Lundis 21 août, 04 et 18 septembre, 02 et 16 octobre, 06 et 20 novembre 2017.

POINTS PROPRES :

Rue de la Mine (devant la Salle de Tennis couvert), Place des Tilleuls (derrière la Mairie) et Rue du Professeur Henri Mondor (Parking du Centre Socio-Culturel)

Lieux-dits : Ancienne Gare de Lagnac, Fanostre, Trancis, Fleurac et Ydes-Bourg

ORDURES MENAGERES : - Ydes-Centre – Fanostre – Lagnac : tous les mardis matin
- Les villages : tous les mercredis matin

Rappel : Préservez l'environnement, utilisez les Points Verts et la déchetterie, pas la nature !

Respectez l'environnement des Points Verts. Il est interdit de déposer des détritiques au pied des containers.

A VOTRE ECOUTE

Permanence en Mairie : Une permanence est assurée les jeudis tous les 15 jours (sauf jours fériés) de 17 h 00 à 19 h 00 par le Maire. Les permanences sont confirmées par la presse.

En cas d'urgence : Le Maire et les Adjointes sont disponibles sans délai.

Le Maire se tient à disposition chaque jour sur rendez-vous. Il peut se rendre à domicile, sur demande, pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

Heures d'ouverture de la Mairie :

Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 - Les Mardis et Samedis de 9 h 00 à 12 h 00

Visitez le site web : www.ydes.fr

Tous les bulletins municipaux et donc, toutes les informations qu'ils contiennent, peuvent être consultés en permanence sur le site « Ydes.fr »

Mairie d'Ydes – Place Georges Pompidou – 15210 YDES – Tél : 04.71.40.82.51 – Fax : 04.71.67.91.75

E.mail : mairie-ydes@wanadoo.fr ou mairie@ydes.fr – Site : www.ydes.fr

Directeur de la publication : Guy LACAM – Rédacteur en Chef : Jean-Claude SAISSET